

10 octobre 2023

Financement des entreprises – France • Août 2023

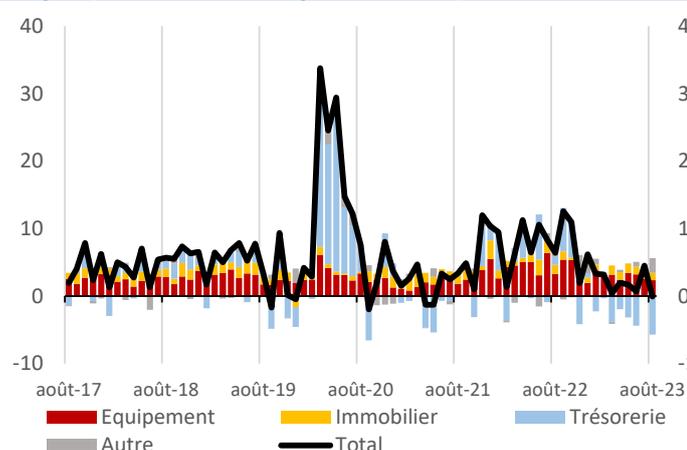
La croissance du crédit aux entreprises ralentit graduellement mais les crédits à l'investissement restent dynamiques

- La croissance des financements accordés aux sociétés non financières (SNF) continue à se modérer en août (+2,0%, après +2,4% en juillet) sous l'effet du ralentissement gradué du crédit bancaire (+3,6% après +4,0%) et de la poursuite de la réduction de l'encours de titres de dette (-1,0% après -0,5%).
- Au sein de l'endettement bancaire, la croissance des crédits à l'investissement reste élevée (+5,8% en août après +5,9% en juillet) tandis que les SNF continuent de rembourser leurs crédits de trésorerie (-4,3% après -2,1%).
- Le coût des crédits bancaires aux SNF baisse légèrement en août (4,40% après 4,59% en juillet). Si la baisse du coût du crédit bancaire concerne toutes les tailles d'entreprises, elle est particulièrement marquée pour les plus grandes d'entre elles (-39 pnb).

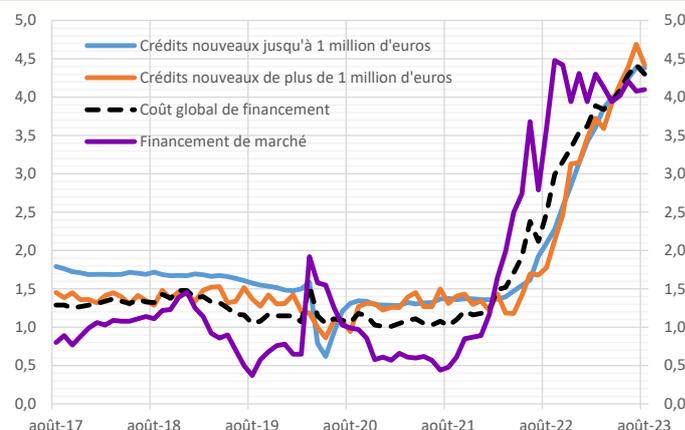
1 - Vue d'ensemble des SNF : Encours et flux en Mds €, taux de croissance annuel et coût en % (données non cvs) ^W

	août-23			Taux de croissance brut			Coût (taux d'intérêt annuel)		
	Encours	Flux nets sur 12 mois	Flux brut sur 12 mois (production)	juin-23	juil-23	août-23	juin-23	juil-23	août-23
Financement des SNF	2 025,0	39,1		2,7	2,4	2,0	4,29	4,42	4,30
Financement par crédit bancaire	1 334,8	46,0	328,6	4,4	4,0	3,6	4,33	4,59	4,40
Investissement	949,2			6,6	5,9	5,8			
Équipement	603,8			8,0	7,2	7,0			
Immobilier	345,3			4,2	3,8	3,8			
Trésorerie	313,3			-2,5	-2,1	-4,3			
Autres	72,3			11,3	9,2	12,5			
Crédits <= 1 million €			116,3				4,24	4,39	4,38
Crédits > 1 million €			212,3				4,39	4,69	4,42
Financement de marché	690,2	-6,9		-0,6	-0,5	-1,0	4,21	4,08	4,10

Variations mensuelles d'encours de crédits par objet (données cvs-cjo en mds€) ^W



Coût par source de financements (en %) ^W



-1-



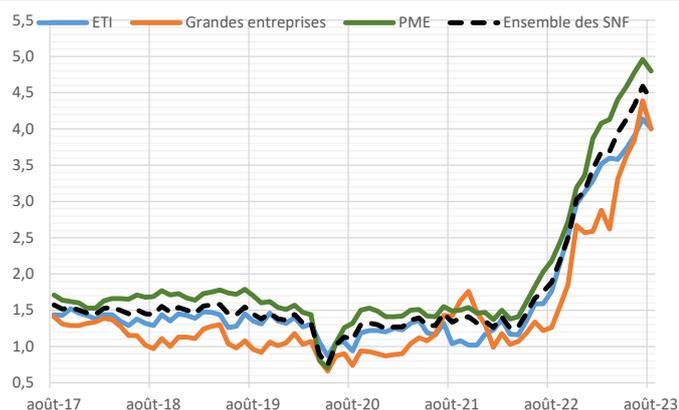
2 – Crédits bancaires par taille de SNF ^W

- Les taux de croissance du crédit restent positifs pour toutes les tailles d'entreprises. Ils ralentissent graduellement sur un an pour les PME (+2,5% en août 2023 contre +2,8% en juillet 2023) et pour les ETI (+1,8% en août 2023 contre +3,5% en juillet 2023) mais de façon plus marquée pour les grandes entreprises (+3,6% en août 2023 contre +8,5% en juillet 2023), ce qui s'explique principalement par un effet de base (croissance forte du crédit entre juillet 2022 et août 2022).
- Le coût du crédit diminue un peu pour toutes les tailles d'entreprises, s'établissant en août 2023 à un taux d'intérêt annuel de 4,80% pour les PME, 4,01% pour les ETI et 4,00% pour les grandes entreprises.

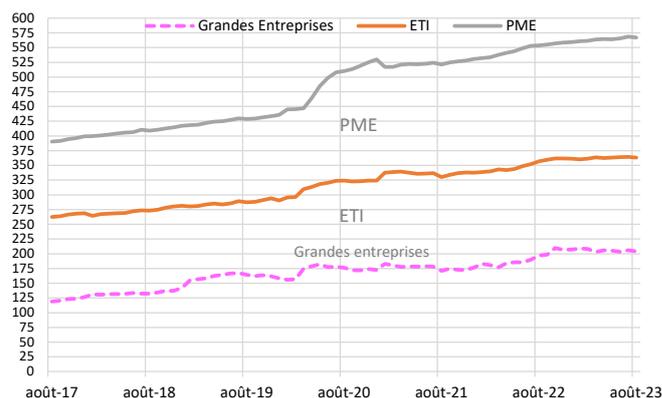
	Encours en Mds € août-23	Taux de croissance brut annuel en %			Coûts en % (taux d'intérêt annuel)		
		juin-23	juil-23	août-23	juin-23	juil-23	août-23
Total SNF	1 334,8	4,4	4,0	3,6	4,33	4,59	4,40
<i>dont:</i>							
- PME	567,2	3	2,8	2,5	4,78	4,96	4,80
- ETI	363,2	4,3	3,5	1,8	3,91	4,14	4,01
- Grandes entreprises	204,1	9,7	8,5	3,6	3,85	4,39	4,00

Note de méthode : Les crédits totaux aux sociétés non financières (SNF) sont mesurés à partir des données des bilans bancaires, qui fournissent de l'information « macro », c'est-à-dire exhaustive (toutes les entreprises à partir des crédits au premier euro), avec certaines ventilations selon la nature du crédit. En parallèle, sur base réglementaire, les établissements de crédit et les entreprises d'investissement doivent déclarer par bénéficiaire (information « micro ») au Service Central des Risques de la Banque de France (SCR) les concours accordés dès-lors qu'ils dépassent 25 000 €. Cette collecte est progressivement abandonnée au profit de la collecte AnaCredit, sauf pour les banques de petite taille qui ne seront pas assujetties à cette déclaration, pour respecter la « proportionnalité » entre l'importance économique de la banque et les contraintes de ses obligations déclaratives. Cette collecte « micro », assez large mais non-exhaustive, offre l'avantage de pouvoir adopter les notions d'entreprise et de catégorie d'entreprise définies par le décret n° 2008-1354 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique (décret d'application de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie - LME). La différence résiduelle entre le total par taille d'entreprise et le total SNF s'explique pour l'essentiel par ces différences de champs et par les unités légales ne pouvant être affectées dans une catégorie de taille selon les critères de la LME (« SCI et divers »).

Taux d'intérêt par taille d'entreprises (en %) ^W



Encours de crédits mobilisés par taille d'entreprises (en mds €) ^W





3 – Crédits bancaires par secteur** (encours en mds €, taux de croissance annuel en %) ^W

- La croissance de l'encours des crédits mobilisés est toujours très différenciée suivant les secteurs économiques. Elle est toujours forte pour les secteurs des conseils et services aux entreprises (+10,9%) et particulièrement dynamique pour les activités immobilières (+4,7%) alors que le financement bancaire des activités industrielles croît légèrement, avec +0,4% au mois d'août 2023.
- Au sein du secteur de la construction, dont le financement bancaire croît de + 3,1% au mois d'août 2023, le crédit au secteur de la promotion immobilière progresse de + 4,1%.

	mobilisés			mobilisés et mobilisables		
	Encours	Taux de croissance en %		Encours	Taux de croissance en %	
	août-23	juil-23	août-23	août-23	juil-23	août-23
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	64,5	4,9	4,6	73,4	3,5	3,4
Toutes industries (BE)	169,5	1,5	0,4	263,3	-0,6	-0,6
- dont industrie manufacturière (C)	121,0	0,6	-0,1	187,0	-1,6	-0,6
Construction (FZ)	74,8	3,6	3,1	111,4	0,5	-1,5
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (G)	184,9	0,3	-0,2	254,2	-3,0	-2,8
Transports et entreposage (H)	57,9	-1,6	-4,4	74,9	-0,4	-3,1
Hébergement et restauration (I)	51,5	-1,7	-2,0	56,4	-0,4	-2,4
Information et communication (JZ)	32,6	5,1	2,4	55,5	-1,8	-2,2
Activités immobilières (LZ) (*)	524,8	7,2	4,7	578,6	7,4	4,7
Conseils et services aux entreprises (MN)	97,0	11,3	10,9	125,4	13,6	12,9
Enseignement, Santé humaine, action sociale et autres services (PS)	61,6	0,2	1,0	70,4	-0,9	-0,2
Holdings	23,1	21,8	21,7	27,8	13,5	14,8

(*) Y compris sociétés civiles immobilières

(**) Sur la différence entre le total SNF et le total entreprises, cf. note de méthode